



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR Langues
Département de Breton

Licence

Breton et celtique

OBJECTIFS

Le département de Breton et Celtique prépare les étudiants à divers métiers liés à la formation et à l'enseignement en particulier.

Mais l'organisation du cursus permet d'acquérir les compétences requises pour intégrer d'autres domaines professionnels comme, par exemple, **la documentation, le tourisme ou les professions liées aux domaines sociaux.**

Notre offre de formation est innovante par les filières de niveau qu'elle développe : elle se singularise par l'ouverture du cursus à des **spécialistes débutants.**

Dans le cadre de ce dispositif, les meilleurs éléments (**niveau confirmé**) sont conviés à s'inscrire en double-cursus (Breton / Histoire, Breton / Sociologie, Breton / Anglais...).

Débouchés : Une des finalités professionnelles de la formation est **le métier d'enseignant.** L'organisation des cursus en unités d'enseignement ou modules permet également à l'étudiant de se construire un parcours individualisé et d'acquérir ainsi des compétences utiles pour l'insertion dans d'autres professions comme **la documentation, l'édition, la communication, le journalisme, l'administration, le tourisme, les services aux entreprises et toute profession nécessitant la connaissance du Breton.**

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence est organisée dans une démarche d'appropriation progressive des compétences et connaissances disciplinaires (**env. 20h de cours/semaine**) : la **première année** est une année de découverte des disciplines, la **deuxième** une année de développement, la **troisième** une année de renforcement. Chaque semestre, plusieurs unités d'enseignements sont proposées :

- Les **unités d'enseignements fondamentaux** portent sur la ou les disciplines principales de la formation choisie. Elles sont complétées par des **enseignements méthodologiques disciplinaires.**
- Les **enseignements de méthodologie générale** transmettent des compétences transversales en méthodologie documentaire et informatique. Ils apportent à l'étudiant les cadres et les outils pour construire son parcours de formation en lien avec son projet professionnel.
- Les **enseignements de langue vivante** ont pour objectif l'acquisition coordonnée de compétences linguistiques et de connaissances historiques et culturelles en rapport avec le parcours disciplinaire spécifique de l'étudiant. Ils préparent également aux possibilités de séjour dans une université étrangère offertes aux étudiants durant leur cursus de licence. La langue vivante choisie correspond soit à la continuation des apprentissages du lycée, soit à l'initiation dans une nouvelle langue. L'apprentissage d'une deuxième langue est possible et optionnel.
- La **mineure de découverte**, proposée en **première année**, permet à l'étudiant de composer un parcours associant plusieurs disciplines, mais aussi, éventuellement, de se réorienter à la fin de sa **première année.**

En **deuxième et troisième années de licence**, les étudiants peuvent :

- soit poursuivre cette discipline complémentaire par une **mineure de complément;**
- soit choisir des enseignements d'ouverture relevant d'un choix varié : cours de culture générale, parcours d'ouverture professionnelle, validation de l'engagement étudiant, passeport culturel, parcours sport santé...

Chaque étudiant peut ainsi construire son propre parcours et acquérir des compétences complémentaires à son choix disciplinaire principal.

LA FORMATION

La **première année de licence (L1)** présente une **organisation spécifique pour compenser le manque de suivi linguistique en amont de la formation** : au semestre 1, trois groupes de niveaux (confirmé, intermédiaire, débutant), au semestre 2 deux groupes de niveaux (non débutant et débutant). Il s'agit ainsi d'assurer une progressivité dans l'apprentissage linguistique nécessaire pour bénéficier de la formation.

Outre la poursuite d'études en master recherche, master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), professeur des écoles bilingue ou master MEEF du second degré (PLC breton), les étudiants peuvent s'orienter vers une licence professionnelle de journalisme (ex. IUT de Lannion).

COMPÉTENCES SAVOIRS

- **Acquérir la maîtrise de la langue écrite**, littéraire, journalistique et de la vie quotidienne.
- **Aptitude à la compréhension** et à l'analyse de tout type de document écrit et oral.
- **Aptitude à traduire** d'une autre langue vers le breton et du breton vers une autre langue.
- **Acquérir la maîtrise de la langue orale** (registres de langue, maîtrise des outils de la communication orale, aptitude à la compréhension des variantes dialectales).
- **Initiation à une démarche de recherche** (notes de synthèses, exposés, préparation de dossiers...).

STAGE

Le stage est optionnel. Il répond aux besoins et envies formulés par l'étudiant dans le cadre de son projet professionnel. Le responsable d'année, qui signe la convention de stage s'assure, avec le SUIO-IP, de la qualité du stage obtenu, de son adéquation avec le projet professionnel de l'étudiant et des bonnes conditions de son déroulement.

Pour connaître les conditions d'obtention des conventions de stage, renseignez-vous auprès du SUIO-IP, service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle.



LES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Licence 1

Semestre 1

Niveau débutant

Apprentissage / Renforcement / Grammaire

Niveau intermédiaire

Techniques de l'écrit / Pratique orale / Grammaire

Niveau confirmé

Vocabulaire et phraséologie / Compréhension / Expression écrite / Expression orale / Grammaire

Semestre 2

Niveau débutant

Phonétique / Breton écrit / Breton oral

Niveau non débutant

Version / Thème / Syntaxe / Pratique orale / Initiation à la littérature

Licence 2

Semestre 3

Analyse littéraire / Initiation littérature / Thème / Version / Expression écrite / Compréhension

Semestre 4

Breton oral / Phonétique et phonologie / Grammaire / Syntaxe / Médias / Ateliers méthodologiques

Licence 3

Semestre 5

Traduction / Expression écrite-orale / Dialectologie / Linguistique / Littérature : œuvres en prose / Littérature : œuvres versifiées

Semestre 6

Sociolinguistique / Histoire de la langue / Textes anciens / Littérature orale / Civilisation / Note de synthèse

INTERNATIONAL

//////
Suivez un semestre ou deux dans une université étrangère (principalement en troisième ou quatrième année).

- **Erasmus**

Espagne / Irlande / Royaume-Uni

- **Conventions bilatérales hors Europe**

Argentine / Australie / États-Unis /

Japon

- **Programme BCI (ex CREPUQ)**

Québec

QUELQUES CHIFFRES

//////
Effectifs attendus

L1 : **30** (+ 20 enseignement à distance)

L2 : **30** (+ 40 enseignement à distance)

L3 : **20** (+ 40 enseignement à distance)

**Taux de réussite
des présents aux examens**

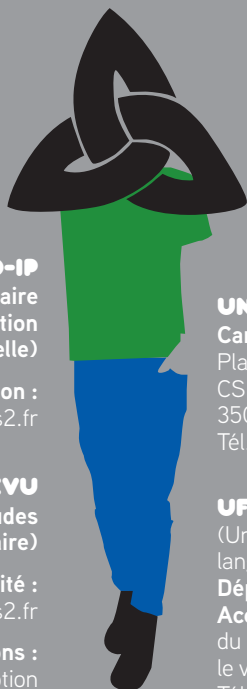
L1 : **100%**

L2 : **75%**

L3 : **95%**

**Taux de poursuite en Master 1
des étudiants de L3**

environ **70%**



SUIO-IP

(Service universitaire
d'information, d'orientation
et d'insertion professionnelle)

Question relative à l'orientation :
r2suiio@univ-rennes2.fr

DÉVU

(Direction des études
et de la vie universitaire)

Question relative à la scolarité :
devu@univ-rennes2.fr

Inscriptions :
www.univ-rennes2.fr/devu/inscription

UNIVERSITÉ RENNES 2

Campus Villejean (Rennes)

Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 Rennes cedex
Tél. : +33 (0)2 99 14 10 00

UFR LANGUES

(Unité de formation et de recherche en
langues)

Département Breton

Accueil de l'UFR : porte L206
du lundi au jeudi, de 14h à 17h
le vendredi de 13h30 à 16h30
Tél. : 02 99 14 17 02

CONCEPTION / SERVICE COMMUNICATION RENNES 2
IMPRESSION / IMPRIMERIE UNIVERSITÉ RENNES 2
(document non contractuel)



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**

WWW.UNIV-RENNES2.FR